Zeitschrift: Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Archéologie suisse : bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie = Archeologia svizzera : bollettino della Società svizzera di preist

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 20 (1997)

Heft: 4

Artikel: Ursins VD et Riaz FR : mêmes combats pour Mars Caturix? : deux théâtres ou amphithéâtres pour deux sanctuaires

Autor: Fuchs, Michel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-16705

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ursins VD et Riaz FR: mêmes combats pour Mars Caturix?

Deux théâtres ou amphithéâtres pour deux sanctuaires

Michel Fuchs

La découverte de l'amphithéâtre de Nyon en 1996 portait à six le nombre d'amphithéâtres attestés en Suisse. Du moins à en croire la carte de répartition présentée lors de l'exposition »Passions d'Arènes« à Avenches la même année. Entre le plus grand, celui de *Vindonissa* (112 x 98 m, arène de 64 x 51 m), et le plus petit, celui de Berne-Engehalbinsel (arène de 28 x 25 m), s'intercalent désormais quatre édifices: celui d'Avenches (115 x 87 m, arène de 51 x 39 m), celui de Nyon (arène de 50 x 36 m), celui d'Augst (102 x 85 m, arène de 50 x 33 m), et celui de Martigny (75,5 x 63,5 m, arène de 47 x 35 m)[1]. Pourtant, en 1983, D. Weidmann publiait un document »extrêmement précieux« fournissant la copie d'un plan du début du XIXe siècle figurant un »petit amphithéâtre« à Ursins VD, à proximité du temple gallo-romain réutilisé par l'église du village (fig. 1)[2]. Etonnamment, la mention n'a eu que peu de répercussion. Elle est citée par W. Drack et R. Fellmann qui en font un théâtre ou un amphithéâtre cultuel en relation avec le temple qui serait dédié à Mercure[3].

J.-B. Gardiol y consacre quelques pages et signale un »petit amphithéâtre cultuel situé à l'est du sanctuaire«[4]. L'existence ou non d'un septième amphithéâtre sur sol suisse mérite de toute évidence qu'on s'y attarde.

Le sanctuaire d'Ursins et son édifice de spectacle

Le village d'Ursins domine la Plaine de l'Orbe à 5 km au sud-est d'Yverdon, avec son église qui culmine à près de 650 m d'altitude. Celle-ci présente un des rares cas de réutilisation de la *cella* d'un temple gallo-romain, sans doute dès l'époque haut-médiévale. Connu au XVIIe siècle, le site a livré de nombreux objets et le constat de murs romains alentour. Entre 1908 et 1910, l'archéologue cantonal A. Naef pratique des fouilles et fait restaurer le *fanum* tel qu'on peut le voir encore aujourd'hui, avec quelques réfections de 1947 (fig. 2)[5].

Les travaux de J.-B. Gardiol ont amené à préciser le plan du bâtiment et son évolution (fig. 3): reposant sur des vestiges de constructions en bois du deuxième tiers du Ier siècle ap. J.-C., le temple maçonné présente une *cella* de 10,3 x 8,4 m et un *ambitus* de 22 x 19 m, sans compter les contreforts nord et ouest et l'entrée est en légère avancée sur 10 m de largeur. Les monnaies anciennement récoltées sur le site attestent une occupation romaine au moins jusqu'au IVe siècle. Des tombes orientées nord-sud pourraient avoir été implantées dans l'*ambitus* durant le Haut

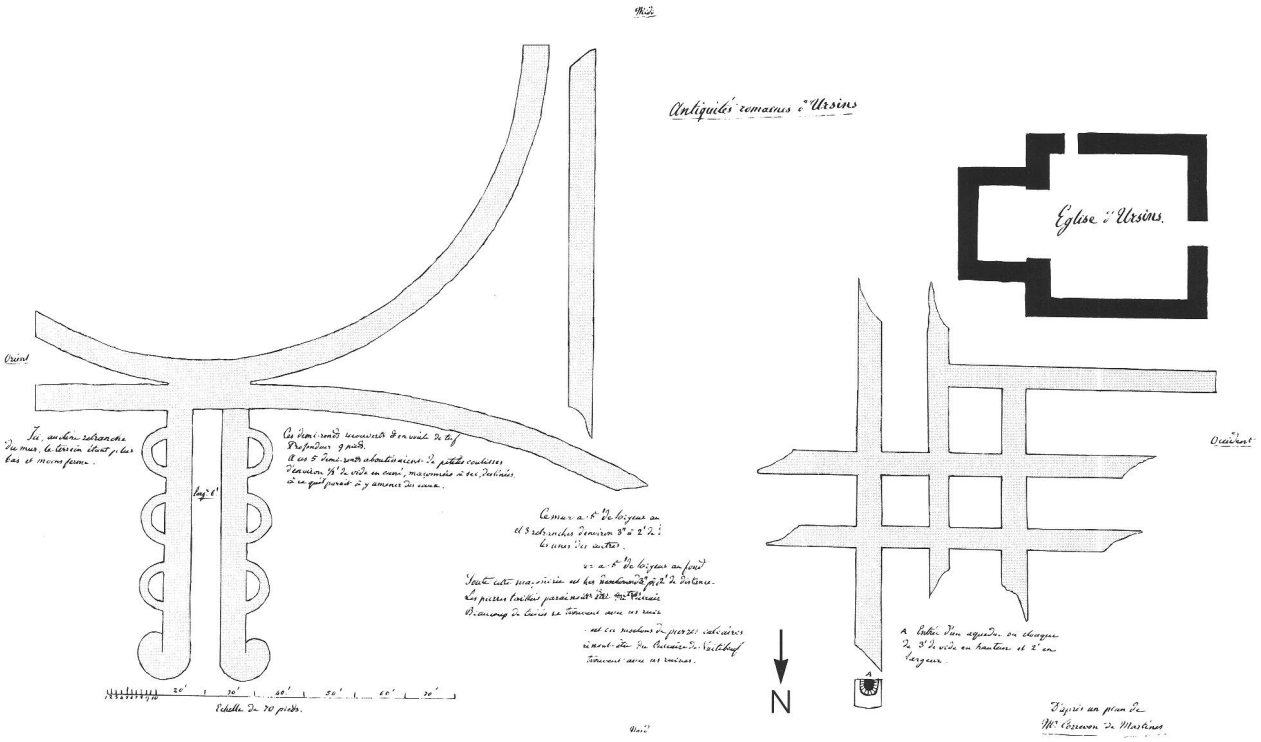

fig. 1
Plan de l'église d'Ursins VD et des »Antiquités romaines« trouvées à proximité dans la première moitié du XIXe siècle, d'après un plan de P.-F. Correvon de Martines (1768-1840). Ech. ca. 1 : 40. Copie MHAVD.
Grundriss der Kirche von Ursins VD und die »Antiquités romaines« der Umgebung, welche im 19. Jahrhundert gefunden wurden.
Pianta della chiesa di Ursins VD e delle »Antiquités romaines« rinvenute nella zona circostante nella prima metà del diciannovesimo secolo.

fig. 2
L'église d'Ursins avec les contreforts nord du fanum, l'angle nord-est surmonté d'une corniche; au premier plan, accès arrière à la ferme Tacheron; à droite au fond, grange de 1929 à l'est de la ferme construite par F. Carrard entre 1816 et 1817. Photo M. Fuchs.
Die Kirche von Ursins von Nordosten.
La chiesa di Ursins da nord-est.

fig. 3 ➔
Plan schématique du temple gallo-romain d'Ursins et des phases d'aménagement du site (Gardiol 1989a [note 4] 116, Annexe 1). Dessin M. Aubert. Ech. 1 : 200.
Schematisierter Plan des römerzeitlichen Heiligtums und seine verschiedenen Bauphasen.
Pianta schematica del santuario romano e le sue fasi di costruzione.

Moyen Age. Plus tard (?), un sol est soigneusement pavé entre les murs de la *cella,* puis une porte ouverte du côté nord, vraisemblablement après le XIIIe siècle. En 1702, l'église est reconstruite sur ces mêmes murs, un choeur lui est adjoint; son sol est situé 2 m plus haut que le précédent. En 1931, un clocher en béton armé vient remplacer le clocheton du XVIIIe; à cette même occasion sans doute, le perron est coulé dans la même matière. Les sondages récents ont révélé à 8 m environ au nord du temple un mur récupéré de 90 cm de largeur dans le prolongement de celui qui a été observé en limite du contrefort d'angle nord-est. Ils confirment ainsi le dessin du XIXe siècle (fig. 1) sur lequel un réseau de murs est reporté au nord de l'église sur une distance d'au moins 12 m en direction du nord, à côté d'un aqueduc ou d'un égout de 90 cm de hauteur sur 60 cm (dimensions intérieures). Il s'agit là certainement des soubassements d'une terrasse sur laquelle devait s'étendre la cour du temple, type de construction proche de celui de la cour du sanctuaire de Lenus Mars à Trèves: un même réseau de murs y apparaît entre *podium* du temple et autel[6]. Le sol du *fanum* d'Ursins devait être situé au moins 2 m plus haut que la cour, avec des contreforts nord et ouest visibles et peints et un escalier permettant l'accès à l'est. Le monument frappe par ses dimensions et ses proportions qui le rapprochent aussi bien du temple d'Augst-Sichelen 2 *(cella* de 10,3 x 9,2 m et dimensions hors tout avec *ambitus* de 22 x 20,5 m) que du temple de la »Grange des Dîmes» à Avenches *(cella* de 10,8 x 9,4 m pour des dimensions générales de 20 x 19,8 m) et plus encore du temple de »Derrière la Tour« récemment mis au jour à une quarantaine de mètres en contrebas de l'amphithéâtre d'Avenches *(cella* de 8 m de côté pour des dimensions générales de 24 x 17,2 m), tous les trois avec escaliers monumentaux[7].

Autant à Avenches qu'à Augst ou à Trèves, des théâtres ou des amphithéâtres avoisinent les temples selon un aménagement bien mis en évidence pour les sanctuaires gallo-romains: soit ils sont directement associés à l'enclos sacré comme à Genainville en Gaule lyonnaise, soit ils sont établis dans l'axe du sanctuaire pour former un vaste complexe religieux comme à Augst-Schönbühl, parfois agrémentés d'une zone thermale comme à Champlieu ou à Ribemont-sur-Ancre en Gaule Belgique[8]. La présence d'un véritable amphithéâtre est plus rare que celle d'un théâtre de type gallo-romain.

Créé à l'origine pour les *munera* - les combats de gladiateurs - et les *venationes* - les chasses en espace clos -, agent par excellence de la romanisation, soutien de l'ambition des édiles locaux, l'amphithéâtre est toujours étroitement lié à un contexte urbain[9]. Le théâtre gallo-romain, lui, se caractérise comme étant un espace mixte fonctionnant autant pour des spectacles scéniques qu'amphithéâtraux; sa structure est simplifiée par rapport au théâtre romain, sa *cavea,* où se réunissent les spectateurs, dépasse généralement la forme semi-circulaire ou se prolonge en deux ailes parallèles. Le bâtiment de scène se réduit à une estrade en saillie sur le mur du fond - le *postscaenium* - et à une estrade basse - le *proscaenium* - qui envahit l'espace de *l'orchestra,* la partie centrale du théâtre où évoluaient normalement les choeurs, elle-même plus allongée et plus vaste que celle des théâtres romains. A côté de ce type de théâtres se rencontrent aussi les semi-amphithéâtres à scène comprenant une arène ellipsoïdale et une cavea incomplète permettant de monter une scène sur l'un des côtés. Ils se rencontrent essentiellement dans les provinces septentrionales de l'Empire et principalement en Lyonnaise; de plus, ils sont édifiés à proximité d'un petit centre, *vicus* (bourgade) ou *conciliabulum* (centre civique à fonctions multiples sans habitat, mais avec temple, théâtre ou amphithéâtre, thermes, voire forum et basilique)[10].

Le plan de l'édifice de spectacle d'Ursins est relativement peu explicite (fig. 1): à l'est de l'église, un mur rectiligne est limité par un mur circulaire ou semi-circulaire en contact avec un autre mur large de 5 pieds formant un segment de cercle plus ouvert; au point de jonction des deux murs, un espace de 6 pieds est entouré de »demi-ronds recouverts en voûte de tuf«, d'une »profondeur de 9 pieds«. Le commentaire ajoute »qu'à ces 5 demi-ronds aboutissaient de petites coulisses d'environ 1 demi-pied de vide en carré, maçonnées à sec, destinées, à ce qu'il paraît à y amener

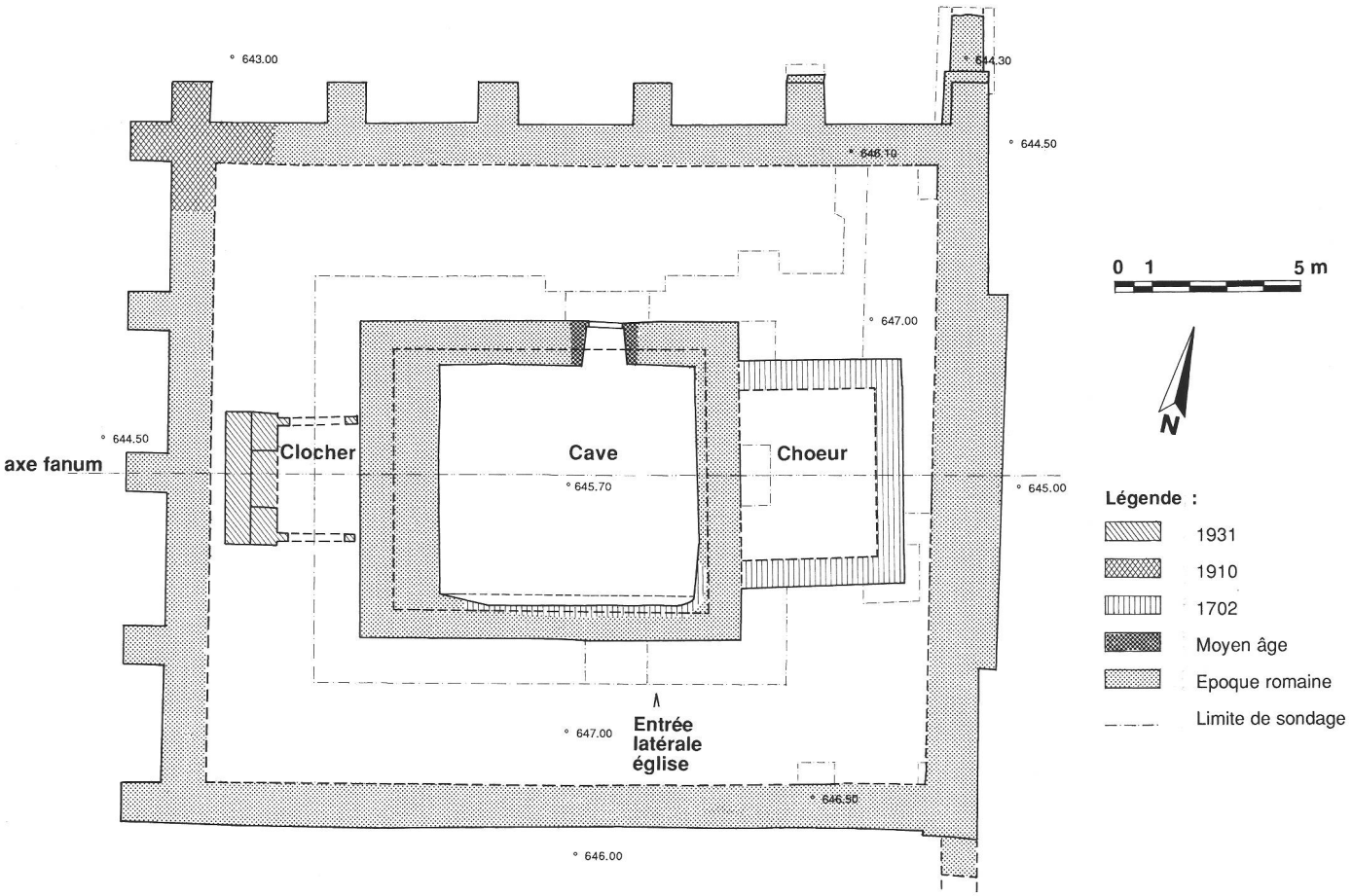

des eaux«; en outre, »toute cette maçonnerie est en moelons de pierres calcaires... Beaucoup de tuiles se trouvent avec ces ruines«. La copie est faite »d'après un plan de Mr. Correvon de Martines«. L'indication a toute son importance puisqu'elle permet de dater la découverte.

Le personnage à l'origine de cette signature n'est autre que Pierre-François Correvon (1768-1840), docteur en droit, sous-préfet, député au Grand Conseil vaudois en 1803, syndic d'Yverdon. Il acquiert la terre et seigneurie de Correvon, dépose l'état de ses droitures féodales en 1798 et signe comme »seigneur de Correvon« son acte de mariage avec Henriette-Julie de Martines, fille de Pierre-François de Martines, brigadier des armées en France[11]. Connu pour son amour des antiques, c'est lui qui décrira et fera conserver la dédicace de Iust(ius?) Vatto à la Victoire trouvée dans le *castrum* d'Yverdon en 1816 (CIL XIII 5058).

Le bâtiment d'Ursins a donc été dégagé dans le courant de la première moitié du XIXe siècle. La mesure choisie pour le plan est par conséquent faite en pieds vaudois de 30 cm. La même orientation et la même échelle ayant été reportées pour les deux bâtiments dessinés sous un titre commun »Antiquités romaines à Ursins«, il n'y a pas nécessairement lieu de croire que les structures ne se trouvaient pas au même endroit. Le mur rectiligne de l'édifice de spectacle serait alors placé à environ 18 m de la façade orientale du temple et ce ne serait pas loin de 37,5 m d'éléments maçonnés qui auraient été découverts.

Dans leur interprétation du monument, D. Weidmann et J.-B. Gardiol voient dans le demi-cercle sud l'extrémité septentrionale d'un amphithéâtre, puis un »couloir d'accès (?)« qui débouche au nord pour le premier; le second, ne trouvant rien dans le terrain qui permette de reconnaître l'emplacement d'un amphithéâtre à l'endroit indiqué, le place dans le lit d'un ruisseau 80 m plus à l'est et explique de ce fait le segment de cercle nord comme mur de soutènement, les deux murs parallèles comme les restes d'une canalisation du ruisseau, les »petites coulisses« comme les drains des eaux alentour en direction du couloir qui serait flanqué d'exèdres[12].

Pour comprendre l'édifice en question, il s'agit bien de déterminer le plus exactement possible sa provenance. Or si l'on a découvert les substructures de la terrasse au nord-est du temple en même temps que celles qui sont à l'est, c'est qu'il s'agissait d'une intervention dans un périmètre commun, probablement pour une même raison. Pour qu'une telle surface soit dégagée au XIXe siècle dans le village paysan d'Ursins, il faut un mobile autre qu'une fouille systématique, autrement dit une construction ou un réaménagement.

Les archives de la commune peuvent dès lors apporter des renseignements sur les bâtiments qui la composent. La révision du cadastre des bâtiments d'Ursins de 1838 est précieuse à ce titre[13]: y figurent l'âge des constructions et leur propriétaire. Dans le périmètre de l'église, toutes les maisons sont indiquées comme ayant plus de 100 ans, excepté celle de François Carrard, en contrebas et à l'ouest de l'église, datée de 1816; la grange porte la date de 1817 avec la signature F. C. Le plan de cadastre de 1817 du village[14] (fig. 4) comporte d'ailleurs déjà les »Maison, Grange, Ecurie à François Carrard«, parcelle 29, au sud du lieudit »Praz de la Tor«, ainsi nommé en raison de la présence d'une motte féodale, parcelle 510. L'orientation du bâtiment et sa position à l'ouest de l'église, en deçà d'une rue qui ne figure pas sur la copie du plan de Correvon, empêche d'attribuer à cette construction la découverte de l'édifice de spectacle.

A l'est de l'église, dans un pré traversé par le ruisseau mentionné plus haut, parcelle 151

514, Abram Tacheron fait construire un bâtiment qui n'est pas assez avancé en 1838 pour qu'il soit évalué. La maison est construite près de la route à l'est et se situe à 140 m environ au nord-est de l'église, au delà d'un chemin public, ce qui exclut, à notre avis, une assimilation avec l'édifice vu par Correvon. Par contre, si l'on respecte les distances du plan de Correvon, les maçonneries romaines seraient apparues directement à l'est du monticule de l'église et dans la parcelle 760 appartenant, en 1817, à Jaques, fils de feu François Tacheron.
Il est à noter que le terrain en question est enregistré comme »Terre« alors que partout ailleurs dans le village ne figurent que prés, vergers, chenevières, jardins, maisons et places. Sur le registre de cadastre de 1807, l'endroit, appelé »Vers le Cimetière«, est occupé par des »Bâtiment, Grange, Ecurie, Jardin et Chenevière«[15]; grange, écurie et chenevière n'apparaissent plus en 1817, mais sont remplacées par le terme de »Terre«. Leur réaménagement était en cours et les bâtiments ont été achevés peu après, ce que révèle bien leur architecture. C'est à cette occasion que le seigneur de Correvon a levé son plan.

Le terrain reconnu, comment comprendre le bâtiment vu par Correvon? La partie semi-circulaire au sud est un mur de soutènement à l'égal de celui de l'avant-cour semi-circulaire à l'est de l'amphithéâtre d'Avenches, au lieudit »Au Rafour«, dispositif qui permettait de diminuer le volume des remblais rapportés pour réaliser la *cavea*[16]. Le long mur rectiligne semble lui correspondre à un soubassement semblable à ceux observés au nord du temple. Le mur en segment de cercle de 1,5 m de largeur doit être compris comme le mur extérieur de la *cavea*. Au centre de celle-ci, suivant la pente, le couloir de 1,8 m donnait accès à l'*orchestra* ou à l'arène plus au nord. De même largeur que le vomitoire central du théâtre d'Augst, celui d'Ursins était comme lui muni de contreforts semi-circulaires, quatre de chaque côté sur le dessin, cinq dans le commentaire - à moins que ce ne soit le nombre de contreforts observés par Correvon. Ce type d'aménagement se retrouve dans les amphithéâtres à structure pleine de Trèves, d'Imola, d'Ivrea ou de Tours et dans le semi-amphithéâtre de Vieux[17]. J.-C. Golvin note que les édifices d'Augst, d'Ivrea, de Tours et de Trèves sont datés de la première moitié du IIe siècle après J.-C. Il se pourrait que les contreforts du bâtiment d'Ursins datent de cette époque.
Théâtre ou amphithéâtre? La nature du terrain invite plutôt à choisir la solution du théâtre de type gallo-romain, aux gradins ancrés dans la pente et à l'*orchestra* allongée. Une courbe observée dans le pré situé à l'endroit où devait se développer la scène, n'empêche pas d'y voir l'éventuelle forme de l'arène qui accompagne un semi-amphithéâtre à scène justement. Remarquons enfin qu'avec toute la prudence qui s'impose pour ce genre d'exercice, la restitution d'un théâtre à Ursins lui donnerait le même diamètre que celui d'Augst, soit près de 99,45 m (fig. 5).

Un tel ensemble n'était pas isolé: les trouvailles du siècle passé comme les fûts et les chapiteaux de colonnes d'ordre toscan récemment signalés à 120 m du *fanum* le démontrent bien[18]. C'est en 1835 que l'on a mis au jour la statuette en bronze de Mercure et le bouc votif du même métal dont le socle porte l'inscription dédicatoire à Mercure par Iulia Iuliana (CIL XIII 5047)[19]. On en a alors déduit que le *fanum* d'Ursins était dédié à Mercure. Cependant les deux statuettes ainsi que celle d'un félin bondissant ont été trouvées dans un même champ en contrebas du village, au lieudit »En Chenaux«, au milieu de ruines romaines. Dans ce contexte, le groupe évoque bien plutôt les vestiges d'un laraire dans un habitat privé, sinon un autre sanctuaire. En 1854, une autre statuette de Mercure est découverte dans le village voisin de Nonfoux VD, au milieu de ruines et d'objets romains. Parmi ceux-ci se distingue une plaque de dédicace à Mars Caturix par Lucius Camillius Aetolus pour la réfection de son temple (CIL XIII 5046)[20]. On en a déduit à nouveau qu'il y avait un sanctuaire à Nonfoux, le nom du village lui-même évoquant le fait, issu qu'il serait de *novum fanum*. Cependant, -foux remonte clairement au mot *fagus,* le hêtre, attesté

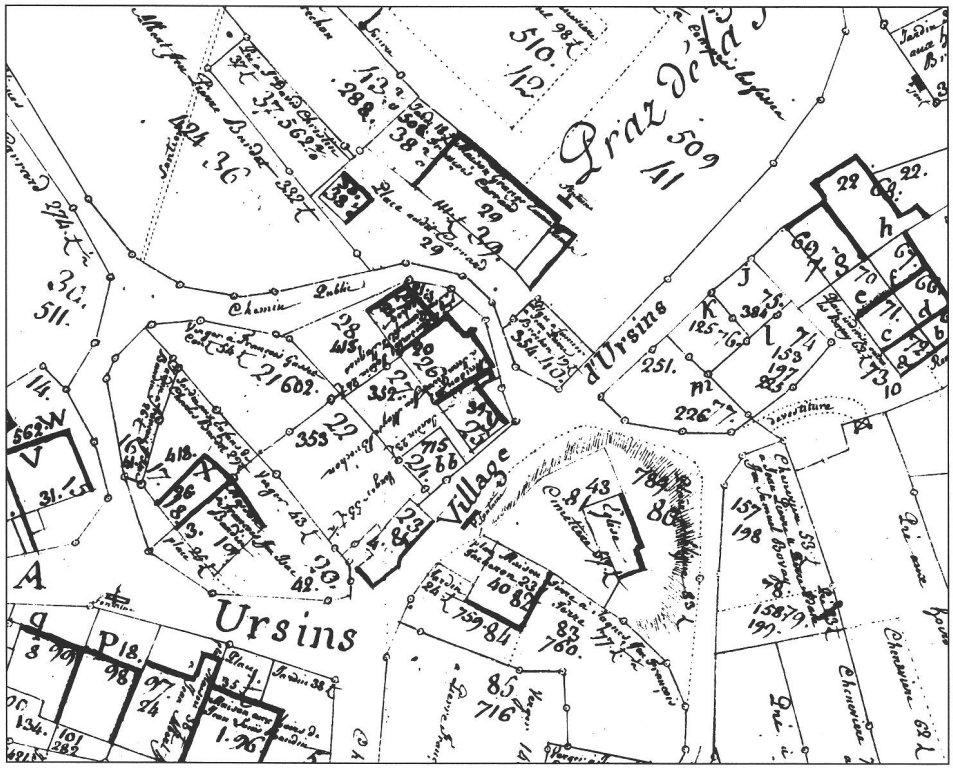

fig. 4
Détail du plan géométrique du village d'Ursins en 1817.
Photo R. Gindroz.
Detail des Planes von Ursins aus dem Jahre 1817.
Particolare della pianta di Ursins del 1817.

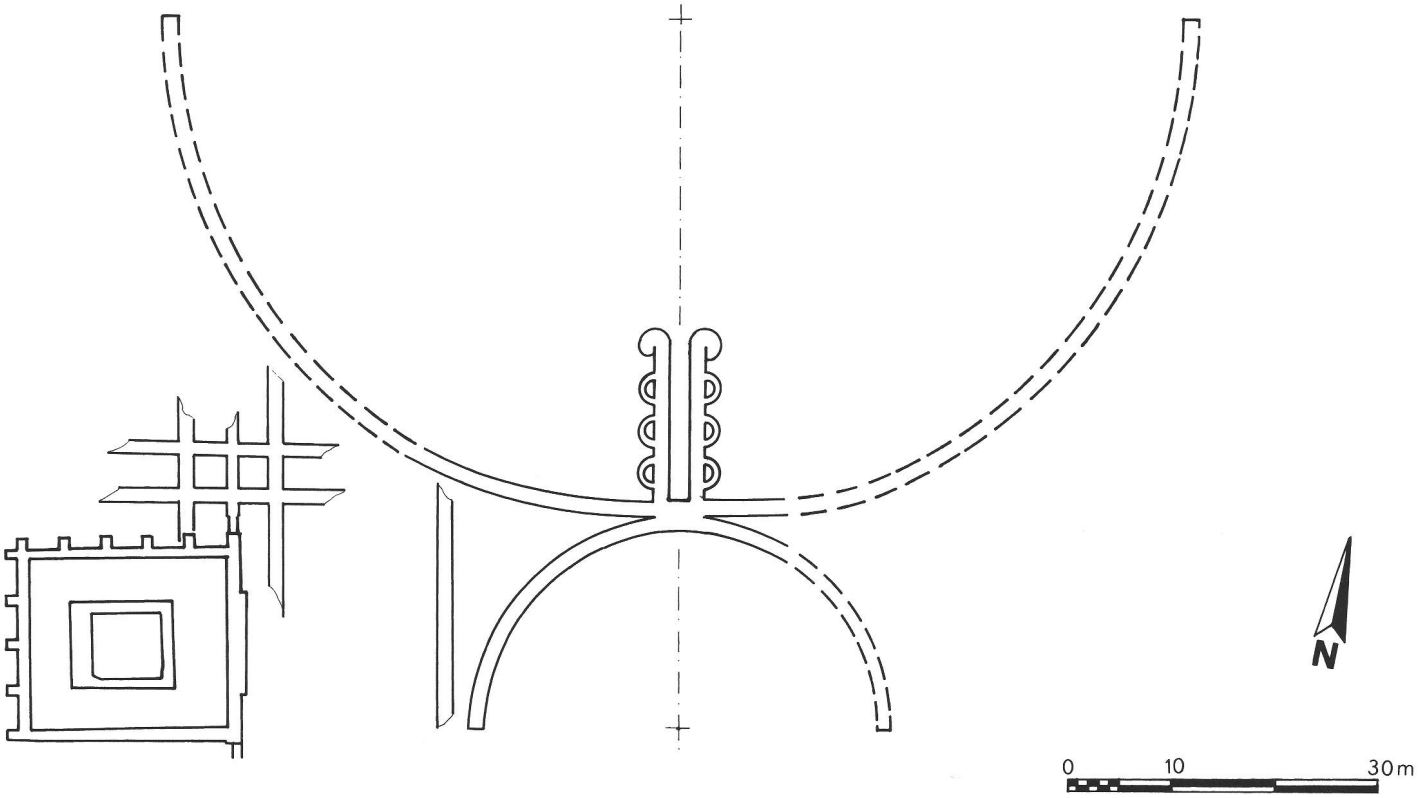

fig. 5
Essai de restitution du fanum et du théâtre de type gallo-romain ou du semi-amphithéâtre à scène d'Ursins. Les dimensions du plan de Correvon ont été respectées, bien que trop larges par endroits. Ech. 1 : 750. Dessin M. Aubert.
Versuch einer Rekonstruktion des Heiligtums und des szenischen Theaters von Ursins.
Restituzione ipotetica del fanum e del teatro gallo-romano di Ursins.

sous la forme »foux« par ailleurs[21]. A la suite de D. van Berchem, nous pensons que le site de Nonfoux correspond à une grande *villa* romaine. La plaque commémorative, qu'elle ait figuré dans l'une ou l'autre des pièces de la *villa* ou qu'elle ait été déplacée, fait référence, à notre avis, au temple par excellence de la région, dominant toute la plaine, aménagé en terrasses, agrémenté d'un théâtre: le *fanum* d'Ursins. Ceci d'autant plus si l'on accepte l'interprétation de D. van Berchem qui fait d'Aetolus un surnom très gaulois, nom du héros éponyme de l'Etolie, fils de Mars, à l'origine du javelot à courroie que les Gaulois ont largement utilisé dans leurs guerres contre ou avec les Romains[22]. Un *cognomen* aussi glorieux convient bien à un membre de l'illustre famille des Camilli. Tout comme on peut s'attendre à ce qu'un tel personnage puisse rénover le temple d'Ursins, dédié à Mars Caturix, le »roi des combats«, dieu national des Helvètes.

Un édifice de spectacle près du sanctuaire de Riaz?

Riaz FR a le rare privilège de posséder un temple dont on connaît l'identité de la divinité à laquelle il est consacré: Mars Caturix et très probablement la Victoire[23]. Situé en limite des communes de Riaz et de Marsens, qui a conservé dans son nom même l'empreinte de Mars, le sanctuaire a bénéficié de fouilles en 1852-1853 et entre 1974 et 1976 avant qu'en raison de l'autoroute RN 12, il ne soit déplacé pour sa mise en valeur (fig. 6). En bordure de la Sionge, sur la rive gauche de la Sarine, le site était lié à un *vicus* au nord, le long de la route antique.

La fouille a révélé une zone d'habitat et une importante zone artisanale liée à des activités métallurgiques; seul bâtiment maçonné du secteur, des bains prenaient place en retrait sur une butte[24]. Se détachant de la plaine sur la colline de »Tronche-Bélon«, le *fanum* présentait, dans sa deuxième phase de construction, un podium de 15,4 x 14,2 m et une *cella* de 7,3 m de côté, avec escalier d'accès à l'est. Il se distingue par un mur de fond de *cella* qui fait le double de la largeur des autres murs, 1,5 m contre 0,75 m (fig. 7). Si les dimensions générales du temple le mettent au rang d'un *fanum* d'importance moyenne comme celui de Meyriez *(cella* de 6,5 m de côté pour un ensemble de 16,8 x 13,5 m)[25], la configuration de sa *cella* le rapproche directement du temple d'Ursins, dont le mur de fond de *cella* est de 2,15 m contre 1,2 m pour les autres murs.

Ce type d'aménagement, peut-être destiné à recevoir des niches et des statues de culte, n'est pas fréquent et doit sans doute se comprendre en fonction d'un rite particulier. La solution architecturale choisie pourrait reprendre sous une forme nouvelle ce que représentait l'espace fermé par la cloison observée dans le premier édifice cultuel de Riaz[26]. Elle est un signe supplémentaire pour dire que les temples d'Ursins et de Riaz étaient consacrés au même dieu. Il n'est pas sans intérêt de noter à ce propos que le Vatto cité plus haut, qui dédiait un autel à la Victoire à Yverdon, s'est retrouvé à Riaz pour une dédicace à Mars Caturix: une plaquette en bronze trouvée au siècle passé en restitue le surnom et le S final du nom; P.-A. Vauthey a démontré, en fonction de la largeur possible de la surface inscrite, qu'il fallait lire *(Iustiniu)s,* nom bien attesté en Gaule lyonnaise et en Germanie supérieure, plutôt que le *Iust(ius)* donné généralement pour l'inscription d'Yverdon[27]. Est-ce donc la dévotion au dieu des combats et aux victoires qu'il procure qui a poussé Iustinius Vatto à faire le déplacement entre Riaz et Yverdon?

Certes, le temple gruyérien à Mars Caturix devait mériter le détour (fig. 8), comme en témoigne l'impressionnante liste de donateurs qu'on y a trouvée[28]. Le commerce peut bien sûr être à l'origine du voyage de

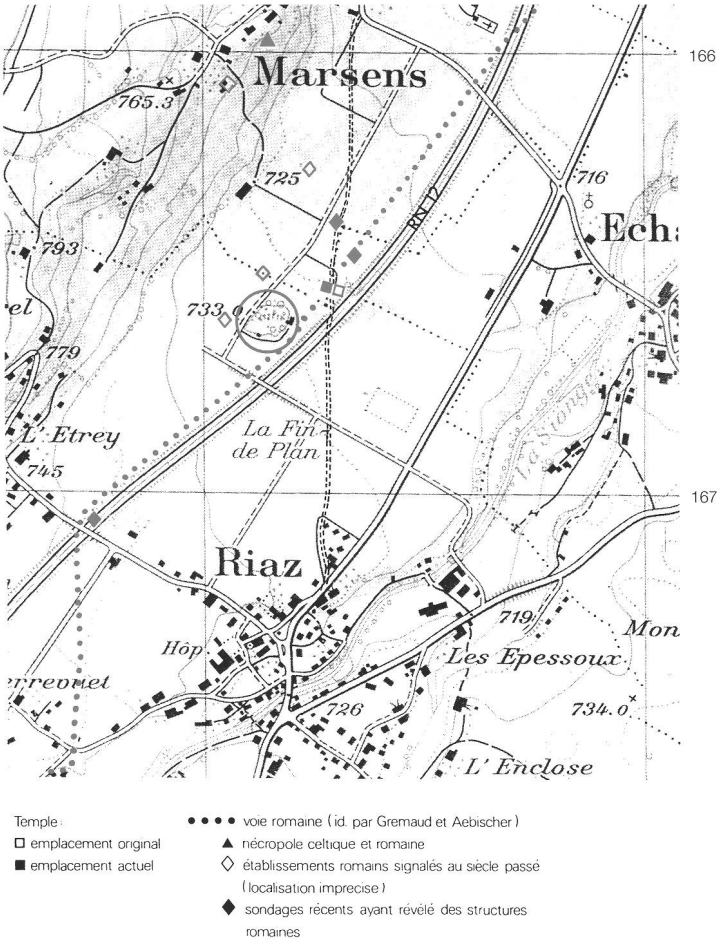

fig. 6
Le sanctuaire de Riaz FR et son environnement archéologique. La colline du »Bois de Ciernaz« à laquelle s'est peut-être adossé un théâtre gallo-romain est entourée d'un cercle. La route traversant obliquement le site, en traitillé, correspond à l'ancienne route reliant Riaz à Marsens, recouvrant un tracé romain (Meylan/Bonnet Borel [note 23] 12, fig. 2, complété par M. Aubert).

Reproduit avec l'autorisation SCCAD 97060.
Das Heiligtum von Riaz FR und seine Umgebung. Der Kreis bezeichnet den Hügel im Wald von Ciernaz, vermuteter Standort eines Theaters.
Il santuario di Riaz FR e la zona circostante. Il cerchio indica la collina nel bosco di Ciernaz, luogo presumibile del teatro.

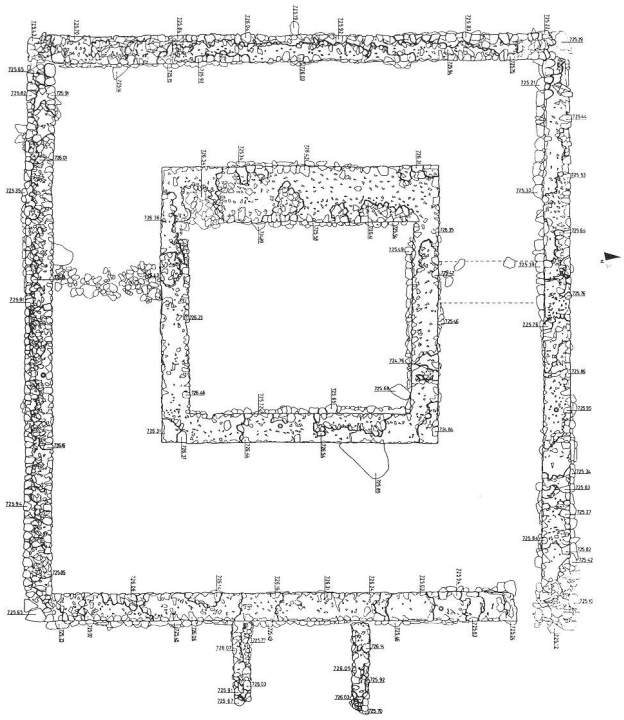

fig. 7
Plan pierre à pierre du temple de Riaz. Ech. 1 : 200 (Vauthey [note 23] 99, pl. 18).
Steingerechter Plan des Tempels von Riaz.
Pianta del tempio di Riaz.

Vatto. L'offrande d'Yverdon invite cependant à se demander quel genre de victoire il a pu célébrer. Le sanctuaire d'Ursins, si l'on admet qu'il est dédié à Mars Caturix, a montré ce qu'on pouvait faire de mieux pour honorer le roi des batailles: monter et assister à des spectacles dans son théâtre où devaient se donner pantomimes et combats de gladiateurs ou scènes de chasse selon la tradition gallo-romaine. Le sanctuaire de Riaz était-il basé sur le même principe?

A 110 m au sud-ouest du temple s'élève une butte se détachant nettement de la plaine, aujourd'hui couverte d'arbres. Elle était autrefois couronnée de chênes, comme l'indique le lieudit »Bois de Ciernaz«. L'abbé Gremaud, le découvreur du site de Riaz, l'a décrite en disant qu'elle a »la forme d'un bateau renversé, dont l'axe va de l'est à l'ouest, forme et orientation propres aux monuments celtiques«[29]. La visite des lieux amène à constater l'existence d'un creux au centre de la butte, l'affleurement de la roche naturelle, sous forme de grandes dalles, le percement de la partie nord et nord-est du monticule pour y installer un abri et un fortin dans l'entre-deux-guerres (la date de 1933 s'y trouve gravée), sans doute en relation avec l'ancien aérodrome de Riaz basé à proximité. Le matériel de surface n'a rien de significatif, sinon une tuile en pierre[30]. Une gravière a même été ouverte au début des années 60 au nord-est de la butte, l'entamant en grande partie, sans toutefois en toucher le côté sud (fig. 9). Depuis 1965, les nouveaux propriétaires n'ont rien à signaler de particulier. Les fouilles préalables à l'installation de l'autoroute RN 12 n'ont pas touché le secteur. Les photographies (fig. 10) aériennes qui en ont été faites révèlent néanmoins la présence probable d'un nouveau sanctuaire au nord-est du temple connu et l'existence d'un grand monument à absides vraisemblablement entre le *fanum* et le monticule (thermes?); une levée de terrain sur place le laisse effectivement supposer.

Quand bien même les indices sont minces, le contexte comme l'orientation du »Bois de Cerniaz« invite à y voir un emplacement propice à l'installation sinon d'un amphithéâtre, bien plutôt d'un théâtre de type gallo-romain ou d'un semi-amphithéâtre profitant de la colline pour appuyer sa *cavea*. Seule une fouille permettrait d'ôter tout doute à ce sujet. Il n'est pas inutile enfin de relever le grand nombre de tessons de céramique sigillée ornés de motifs de gladiateurs et de scènes de chasse mis au jour à Marsens[31]; l'iconographie est certes récurrente, mais elle dénote ici un choix qui n'est pas sans lien avec la proximité possible d'un édifice de spectacle consacré à Mars. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'un tel bâtiment à Riaz ne ferait que renforcer son rôle de »centre non seulement cultuel mais aussi culturel pour toute la région de la Gruyère fortement occupée à l'époque romaine«[32]. C'est ainsi,

accessoirement, mieux comprendre la présence de Iustinius Vatto dans la vallée de la Sarine et dans celle de l'Orbe et de la Thielle.

Lexique

ambitus: dans les temples gallo-romains, galerie entourant la *cella*

castrum: nom communément donné à une forteresse de l'Empire tardif

cavea: partie du théâtre ou de l'amphithéâtre réservée aux spectateurs

cella: chambre sacrée d'un temple abritant la ou les statues des divinités honorées

cognomen: surnom d'une personne, soit dernier élément des trois noms du citoyen romain ou des deux noms gallo-romains, soit nom d'esclave

duumvir: l'un des deux maires et juges d'une colonie ou d'une cité, présidents du collège des décurions (sorte de conseil municipal)

fanum: temple gallo-romain

flamen: prêtre généralement du culte impérial dans nos régions

orchestra: zone centrale d'un théâtre, au bas de la *cavea* dont elle reprend la forme, où se tenaient les choeurs et où se déroulaient les combats et les chasses dans les théâtres gallo-romains

pagus, -i: division administrative d'une cité ou d'un territoire celtique

podium: dans le cas d'un temple, soubassement formant plate-forme sur laquelle s'élèvent *cella* et colonnade

vicus: agglomération secondaire gallo-romaine

villa: domaine romain comprenant généralement une partie résidentielle et une zone réservée aux activités rurales

Les sanctuaires d'Ursins et de Riaz comme lieux de réunions temporaires

L'emplacement du sanctuaire et du *vicus* de Riaz-Marsens est sans doute dû à sa situation de carrefour, de point de convergence de plusieurs routes romaines. Le *fanum* de Mars Caturix, l'éventuel autre temple, les thermes (?) et le théâtre gallo-romain (?) sont implantés à l'extérieur du *vicus* (fig. 11), dans une situation similaire à celle du sanctuaire ouest de *Lousonna*-Vidy par exemple[33]. Cependant, pour autant qu'on puisse en juger pour l'instant, l'aire sacrée est architecturalement nettement plus importante que le *vicus* et révèle un dispositif qui la rapproche de ces lieux de réunions temporaires tel celui de Genainville. Le fait que le village actuel de Marsens ait conservé jusque dans son nom le signe de la prépondérance du dieu Mars pour son développement va dans ce sens. Comme Bulle aujourd'hui, Riaz-Marsens devait drainer les paysans de la région, les artisans et les commerçants aux jours de fêtes (fig. 12). Le sanctuaire d'Ursins a pu réunir lui ceux de la Plaine de l'Orbe. Avenches, la capitale des Helvètes avec son immense zone religieuse entre amphithéâtre et sanctuaire du Cigognier, où le lapicide Iulius Silvester a d'ailleurs offert un autel à Mars Caturix[34], était aussi là pour les habitants de la Broye. Trois vallées pour trois aires sacrées d'importance: serait-ce là les vestiges de la subdivision des Helvètes en quatre *pagi?*

L'importance de la notion de clan est donnée par le cas d'Ursins. La grande famille des Camilli est déjà apparue avec l'inscription de Nonfoux mentionnant la rénovation du temple due à Lucius Camillius Aetolus. A Pomy VD, village voisin au nord d'Ursins, un autel dédié à Mars Caturix a été découvert à une date inconnue et transporté à Genève au siècle dernier. D. van Berchem a retracé l'histoire mouvementée de cette inscription, dans laquelle on retrouve Pierre-François Correvon de Martines, et a démontré de manière indubitable que le personnage pour le rétablissement de la santé duquel Sextus Crispinius Nigrinus a offert un autel était un membre éminent du clan des Camilli: Decimus Valerius Camillus (CIL XIII 5054)[35]. Les circonstances de trouvaille de cette inscription ne sont malheureusement pas connues et l'on ne peut dire si elle était réemployée dans une maison ou, comme à Nonfoux, apparue au milieu de vestiges romains. Une villa romaine a en tout cas été fouillée au XIXe siècle au lieudit »Froide Fontaine«. C'est dans ce contexte qu'a pu prendre place l'autel de S. Crispinius Nigrinus, bien plus que parmi les constructions légères mises au jour lors des récentes fouilles sur le tracé de l'autoroute (RN 1)[36].

Mars Caturix est encore nommé en compagnie d'Apollon sur une dédicace de C. Iulius Belatullus au sanctuaire de source d'Yverdon (CIL XIII 11473). Mars Auguste est aussi salué à Yverdon par le médecin Caius Sentius Diadumenus (CIL XIII 5053)[37].

Comme l'a noté D. van Berchem, Mars est à l'honneur dans la famille des Camilli aussi bien que dans la région de leurs terres d'origine: maîtres du col de Jougne sous César, les Camilli devaient être propriétaires de l'imposante *villa* d'Orbe-Boscéaz sous l'Empire[38]. Comme le suppose D. van Berchem, Nigrinus peut très bien être un client de D. Valerius Camillus, sinon son voisin. Un phénomène de toponymie régionale est tout à fait parlant à cet égard: le long des routes menant au col de Jougne se répartissent trois noms de

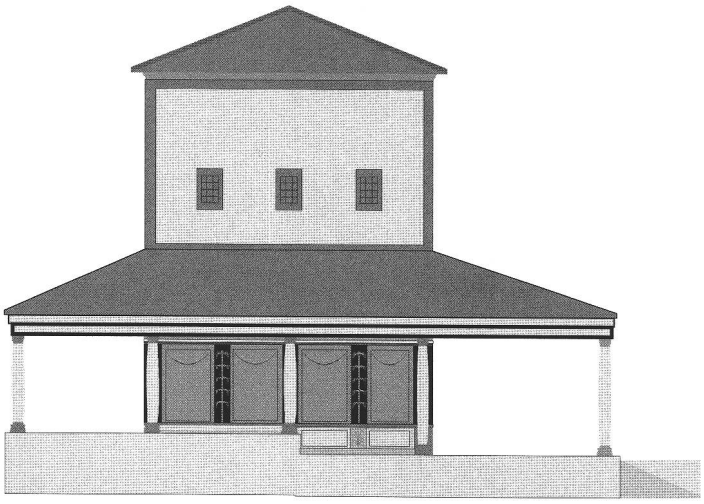

fig. 8
Essai de restitution du temple de Riaz et de son décor peint. Dessin B. Korber, SACFR; traitement informatique S. Gattlen, Fribourg.
Riaz: Versuch einer Rekonstruktion des Tempels und seines Dekors.
Riaz: ricostruzione ipotetica del tempio e del suo ornamento.

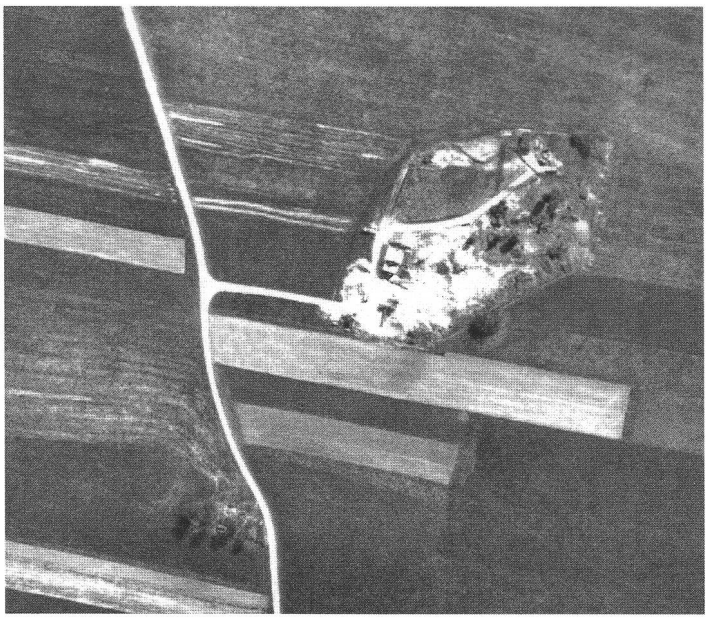

fig. 9
Vue aérienne du site de Riaz le 24 avril 1962. Le temple, sur l'élévation de »Tronche-Bélon«, est à gauche de l'ancienne route Riaz-Marsens. A droite de la route, le »Bois de Ciernaz« est entamé par une carrière. (Ligne de vol Swissair 35, Vaulruz-Corpataux, prise de vue no 3, nég. no 4793).
Luftbild von Riaz aus dem Jahre 1962. Der Tempel befindet sich auf einer Anhöhe links der Strasse. Rechts davon das Wäldchen von Ciernaz.
Veduta aerea di Riaz del 1962. Il tempio si trova a sinistra della strada Riaz-Marsens. A destra il bosco di Ciernaz.

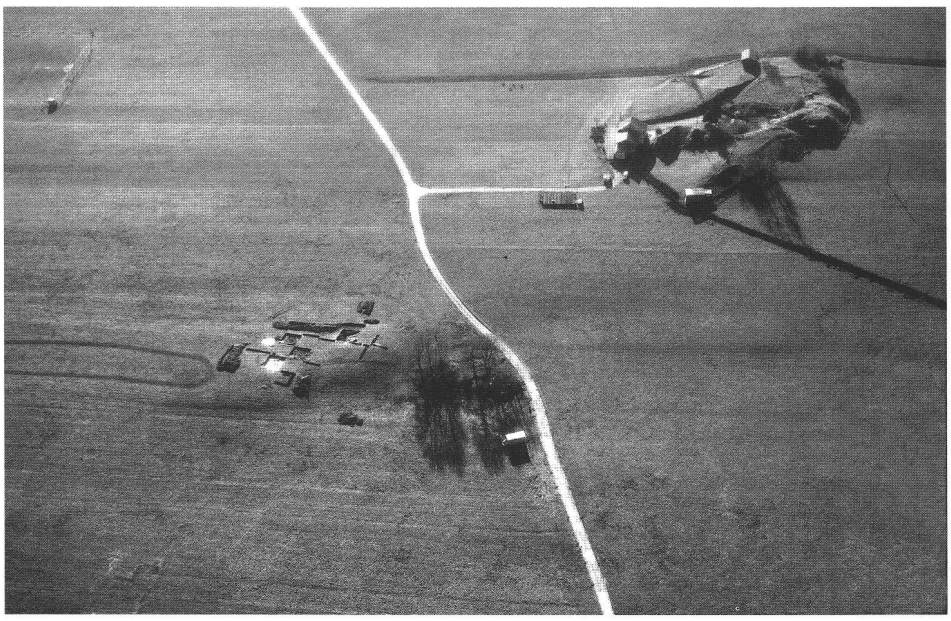

fig. 10
Vue aérienne du site de Riaz le 4 décembre 1974. Début des fouilles du site de »Tronche-Bélon«. A droite, le »Bois de Ciernaz«. A gauche en bas, traces d'un sanctuaire (?). (Vol Swissair TBR 1974, Riaz/»Tronche-Bélon«).
Luftbild von Riaz aus dem Jahre 1974, zu Beginn der Ausgrabungen. Rechts der Wald von Ciernaz, links unten Spuren eines Heiligtums?
Veduta aerea di Riaz del 1974, agli inizi degli scavi. A destra il bosco di Ciernaz, a sinistra in basso tracce di un santuario?

communes sur lesquels les chercheurs s'accordent à dire qu'ils remontent au gentilice Valerius : Valeyres-sous-Montagny, à la sortie nord-ouest d'Yverdon, Valeyres-sous-Rances, commune à la limite de laquelle se situe la *villa* d'Orbe, et Valeyres-sous-Ursins[39].

Une forte concentration de matériaux romains a été recensée au lieudit »En Chenaux«, en contrebas du village d'Ursins, près de la frontière communale de Valeyres-sous-Ursins.

La toponymie illustrerait ainsi la puissance de la famille des Camilli, grands propriétaires terriens comme l'étaient tous les représentants de la noblesse gauloise au début de l'Empire, grands bâtisseurs aussi. L'une des branches du clan a reçu le gentilice de Valerius à l'époque républicaine déjà. C'est elle qui s'est principalement installée dans la Plaine de l'Orbe. D. Valerius Camillus a probablement construit le premier temple d'Ursins, L. Camillius Aetolus l'a rénové. Titus Capitonius Surdonedonus (CIL XIII 5048), dont le nom figure sur une longue frise en partie conservée dans le mur sud de l'église, a sans doute été un autre donateur; il était peut-être parent de Decimus Iulius Capito de Nyon, ami d'un *duumvir* et *flamen* d'Auguste[40]. A Riaz, à Ursins et peut-être à Avenches avec le temple de »Derrière la Tour«, les Helvètes ont décidé de marquer leur présence prééminente et de commémorer le souvenir de leur valeur par des temples de hauteur voués à Mars Caturix, à côté d'un lieu destiné aux combats. A Ursins, un Ursius, gladiateur gaulois, aura fini par laisser son nom à l'endroit qui avait vu ses plus beaux exploits.

fig. 11
Vue aérienne du site de Marsens-Riaz le 19 avril 1984, après déplacement du temple en bordure d'autoroute. Fouilles du vicus en bas à droite. (Vol Swissair, prise de vue no 3, nég. no 8401).
Luftbild von Marsens-Riaz aus dem Jahre 1984, nachdem der Tempel versetzt worden war. Rechts unten das Ausgrabungsgelände des Vicus.
Veduta aerea di Marsens-Riaz del 1984, dopo il trasferimento del tempio. In basso, a destra gli scavi del vicus.

fig. 12
Vue du »Bois de Ciernaz« et de l'emplacement présumé du théâtre gallo-romain depuis le temple déplacé de Riaz »Tronche-Bélon«. Photo M. Fuchs.
Das Wäldchen von Ciernaz und vermuteter Standort des Theaters, vom versetzten Tempel von Riaz aus gesehen.
Il bosco di Ciernaz e il luogo presumibile del teatro, visto dal tempio trasferito di Riaz.

1 Les dimensions des amphithéâtres sont ici approximatives. Cf. W. Drack/R. Fellmann, Die Römer in der Schweiz (Stuttgart 1988) en part. 111-116; 363-365; 543-544; R. Fellmann, La Suisse gallo-romaine (Lausanne 1992) 124-128; Ph. Bridel, Les deux états de l'amphithéâtre d'Avenches. Spectacula-I. Gladiateurs et amphithéâtres (Lattes 1990) 39-46; F. Rossi, Nyon VD, rue de la Porcelaine (parcelle 367). ASSPA 80, 1997, 252-253; R. Laur-Belart/L. Berger, Führer durch Augusta Raurica (Basel 1988) 76-79; F. Wiblé, L'amphithéâtre romain de Martigny (Martigny 1991). Sur les amphithéâtres en général: Les amphithéâtres de la Gaule. Dossiers Histoire et Archéologie 116, 1987; J.-C. Golvin, L'amphithéâtre romain (Paris 1988); Spectacula-I. Gladiateurs et amphithéâtres (Lattes 1990).

2 D. Weidmann, Ursins, distr. d'Yverdon-les-Bains, VD. ASSPA 66, 1983, 306, fig. 76. Cf. R. Chevallier, Les métamorphoses des ruines vues par les anciens voyageurs. Le cas des amphithéâtres de Gaule. Arculiana (Avenches 1995) 625-633.

3 Drack/Fellmann (note 1) 245; 530; Fellmann (note 1) 266; 280; D. Paunier, L'archéologie gallo-romaine en Suisse romande. Bilan et perspectives. Etudes de lettres 1982, 1, 5-28, en part. 21 et n. 49, parle d'un probable théâtre et donc d'un vicus.

4 J.-B. Gardiol, Le fanum d'Ursins VD et son contexte. Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Faculté des Lettres, 1989 (inédit) en part. 73-79; J.-B. Gardiol, Recherches au fanum d'Ursins VD. ASSPA 72, 1989, 290-294, en part. 290.

5 Cf. A. Rapin, Ursins. L'église Saint-Nicolas. Ur-Schweiz 33, 1969, 73-77, fig. 16-18.

6 E. Gose, Der Tempelbezirk des Lenus Mars in Trier (Berlin 1955) pl. 37.

7 Cf. Laur-Belart/Berger (note 1) 121-123; Gardiol 1989b (note 4) 293, fig. 8; H. Bögli, Aventicum. La ville romaine et le musée. Guides archéologiques de la Suisse 19 (Avenches 1989) 16-20; J. Morel, Avenches. Derrière la Tour, avenue Jomini 1-5. Bulletin Pro Aventico 38, 1996, 92-94.

8 Cf. P.-H. Mitard, Le sanctuaire gallo-romain des Vaux-de-la-Celle à Genainville (Val-d'Oise) (Guiry-en-Vexin 1993); I. Fauduet, Les temples de tradition celtique en Gaule romaine (Paris 1993) en part. 30-35; I. Fauduet, Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule. Les fanums (Paris 1993) en part. 103-104; Laur-Belart/Berger (note 1) 56-75; 80-87.

9 Cf. Les amphithéâtres de la Gaule (note 1) 6-15; Golvin (note 1) 413-418; Spectacula-I (note 1) 15-27.

10 F. Dumasy et alii, Petit atlas des édifices de théâtre en Gaule romaine. Le goût du théâtre à Rome et en Gaule romaine (Lattes 1989) 43-75; P. Ciancio Rossetto/G. Pisani Sartorio (dir.), Teatri greci e romani (Roma, Torino 1994-1995-1996) en part. 1; 140-141; sur les problèmes d'interprétation de la notion de

conciliabulum, cf. Mitard (note 8) 417-418; nous acceptons ici la définition nuancée qu'il propose de »lieu de réunions temporaires«. Cf. M. Fincker/F. Tassaux, Les grands sanctuaires »ruraux» d'Aquitaine et le culte impérial. MEFRA 104, 1992, 41-76, en part. 47: »nous récusons à la fois le terme et le concept de conciliabulum«.

11 A. Crottet, Histoire et Annales de la ville d'Yverdon (Genève 1859) 17; 553; 603-604; O. Dessemontet, La légende Géroldine des Correvon. Revue Historique Vaudoise 73, 1965, 1 s., en part. 15-16.

12 Weidmann (note 2); Gardiol 1989a (note 4) 73-75.

13 Procès-verbal de la Commission du District d'Yverdon pour la révision du cadastre des Bâtiments, Suite de la séance du 20 juin 1838, Commune d'Ursins. Archives cantonales vaudoises (ACV), Lausanne: GEB 381.

14 Plans géométriques du village et territoire d'Ursins levés en août et septembre 1817 par Gaudard, Commissaire. ACV: GB 381 a1.

15 Répertoire du cadastre de la Commune d'Ursins en 1807. ACV: GD 381/1, fo 33, article no 647.

16 Bridel (note 1) 39; Bögli (note 7) 12-14.

17 Laur-Belart/Berger (note 1) fig. 48; Golvin (note 1) 89; 92, pl. IX-X.

18 Gardiol 1989a (note 4) 8-10; 83-89; F. Menna, Ursins VD, Praz-du-Ruz. ASSPA 79, 1996, 267.

19 A. Leibundgut, Die römischen Bronzen der Schweiz 3 (Mainz 1980) nos 17 et 63.

20 Gardiol 1989a (note 4) 92; G. Walser, Römische Inschriften in der Schweiz I (Bern 1979) no 58.

21 Fagus, le hêtre, donne en patois fau, fou, feu; cf. le Gros Foux à Neirivue, ès Foux à Fiaugère et Orsonnens, la Foux à Cronay et Charmey, etc.: H. Jaccard, Essai de toponymie (Genève 19852) 160-161.

22 D. van Berchem, Notes sur la famille helvète des Camilli. ASSPA 77, 1994, 109-114, en part. 111.

23 P.-A. Vauthey, Riaz/Tronche-Bélon. Le sanctuaire gallo-romain. Archéologie fribourgeoise 2 (Fribourg 1985); M.-F. Meylan/F. Bonnet Borel, Riaz/Tronche-Bélon 2. La céramique et le verre du sanctuaire gallo-romain. Archéologie fribourgeoise 8 (Fribourg 1992).

24 P.-A. Vauthey, Marsens (Gruyère). En Barras. Archéologie fribourgeoise. Chronique archéologique 1980-1982, 70-72; id., ibid. 1983, 60-62; id., ibid. 1984, 46-48; id., ibid. 1985, 57-58; id., ibid. 1986, 62-63.

25 D. Bugnon/F. Saby, Meyriez FR, Merlachfeld. ASSPA 80, 1997, 250-251.

26 Vauthey (note 23) 17, pl. 30. A notre connaissance, seul l'un des sanctuaires de la zone cultuelle de l'Altbachtal de Trèves offre encore un tel aménagement, cf. Fauduet 1993b (note 8) 94, no 50; dans une disposition proche, avec second mur à quelque distance du mur du fond de la cella, il faut signaler l'un des temples du sanctuaire de Berne-Enge, celui d'Avenches-»Derrière la Tour« et l'un des temples du sanctuaire de Pommern en Allemagne, cf. Fauduet 1993b (note 8) 89, no 646; 93, no 573; Morel (note 7) 94, fig. 3.

27 Vauthey (note 23) 32-33; cf. Walser (note 20) no 63.

28 Vauthey (note 23) 34-48; pour la décoration peinte du sanctuaire, cf. M. Fuchs (Coord.), Fresques romaines: trouvailles fribourgeoises/Römische Fresken aus dem Kanton Freiburg (Fribourg 1996) en part. 57-59.

29 J. Gremaud, Antiquités romaines de la Gruyère. Tronche-Bélon, dans la commune de Riaz. Mémorial de Fribourg 1, 1854, 69-81, en part. 70. C'est à P.-A. Vauthey que nous devons cette indication comme la mise à disposition généreuse des photographies aériennes du site.

30 Aux excursions de l'auteur s'est ajoutée une visite organisée par P.-A. Vauthey le 20 juin 1997, en compagnie de F. Saby, sous l'autorité de M. Ch. Gapany de Riaz et avec les commentaires de M. A. Corpataux de Marsens, que nous remercions, ainsi que la propriétaire de la ferme adossée à la butte.

31 M.-F. Meylan, Marsens. La terre sigillée du vicus gallo-romain. Archéologie fribourgeoise 4 (Fribourg 1988).

32 H. Schwab, Avant-propos in: Meylan/Bonnet Borel (note 23) 7.

33 Cf. Fauduet 1993a (note 8) 29-30; Fincker/Tassaux (note 10) 46: »les sanctuaires au sein ou à côté d'une agglomération secondaire... forment la très large majorité des sanctuaires archéologiquement attestés».

34 Walser (note 20) no 110.

35 van Berchem (note 22) en part. 112-114; cf. Walser (note 20) no 60.

36 Pomy-Cuarny VD: ASSPA 78, 1995, 208; ASSPA 79, 1996, 236-237.

37 Walser (note 20) nos 68 et 61; cf. no 69.

38 van Berchem (note 22) en part. 111-112.

39 Jaccard (note 21) 486; M. Bossard/J.-P. Chavan, Nos lieux-dits. Toponymie romande (Lausanne 1990) 36.

40 Gardiol 1989a (note 4) 86; R. Frei-Stolba/H. Lieb, Prangins VD, Château de Prangins. ASSPA 76, 1993, 214-215.

Le présent article n'aurait pu voir le jour sans l'aide et les conseils de Jean-Blaise Gardiol, de Pierre-Alain Vauthey et de Denis Weidmann; qu'ils trouvent ici toute notre reconnaissance. Nos remerciements vont aussi à Madeleine Aubert pour ses dessins ainsi qu'à Serge Gattlen pour la restitution informatique du temple de Riaz.

Zwei römerzeitliche Theater in Ursins VD und Riaz FR?

Im 19. Jahrhundert entdeckte man in der Nähe des Heiligtums von Ursins VD Überreste einer halbrunden Anlage mit Mittelgang. Grundriss und Kontext lassen eine Interpretation als szenisches Theater möglich erscheinen. Die in Nonfoux unweit von Ursins aufgefundene, Mars Caturix gewidmete Inschrift (CIL XIII 5046) könnte zu diesem Heiligtum gehört haben. Die *cella* des Tempels weist eine eigentümlich massive Rückwand auf, welche sich beim Tempel von Riaz FR wiederfindet. Dieser war Mars Caturix und Victoria gewidmet. Von Yverdon stammt eine Victoria-Widmung durch Iust(inius) Vatto, der seinerseits zusammen mit Mars Caturix auf einer Bronzetafel aus Riaz erwähnt wird. Es scheint deshalb möglich, auch in Riaz ein römerzeitliches Theater zu postulieren: Etwa 110 m südwestlich des Heiligtums erhebt sich ein zum Teil künstlich aufgeworfener Hügel, welcher wie der Tempel nach Osten orientiert ist, unter dem sich eine derartige Anlage verbergen könnte. Bereits der *vicus* von Marsens weist auf die besondere regionale Bedeutung des Heiligtums von Riaz hin.

Mars Caturix, helvetischer Kriegsgott, erscheint weiter auf einer Altarinschrift aus Pomy VD (CIL XIII 5054), in der Nähe von Ursins, welche von Decimus Valerius Camillus, aus der vornehmen Familie der Camilli, gestiftet wurde. Diese beherrschte die Täler der Orbe und der Thielle sowie die Passübergänge über den Jougne. Als Helvetier kamen sie nach Ursins, um Mars Caturix zu verehren. Im Theater wurden Spiele und Wettkämpfe zu seinen Ehren veranstaltet, ähnlich wie in Avenches, wo neben dem Amphitheater kürzlich ein Tempel mit doppelt geführter Cella-Rückwand ausgegraben worden ist.

Due teatri gallo-romani ad Ursins VD e Riaz FR?

Nel diciannovesimo secolo le vestigia di un edificio semicircolare provvisto di un passaggio centrale furono scoperte nei pressi del santuario di Ursins. La sua pianta ed il contesto in cui si trova suggeriscono l'ipotesi di un teatro di tipo gallo-romano. Un' iscrizione dedicata a Mars Caturix (CIL XIII 5046), rinvenuta a Nonfoux, non lontano da Ursins, è attribuibile molto probabilmente al santuario. La *cella* del tempio presenta il muro posteriore particolarmente massiccio, caratteristica che si riscontra anche presso il tempio di Riaz. Quest'ultimo era dedicato a Mars Caturix ed a Victoria. Da Yverdon proviene una dedica a Victoria dalla parte di Iust(inius), il quale a sua volta è menzionato assieme a Mars Caturix su una tavoletta di bronzo proveniente da Riaz. La presenza di un teatro gallo-romano pure a Riaz è quindi plausibile: all'incirca 110 m a sud-ovest del santuario s'innalza una collina costituita in parte da riempimento artificiale ed orientata, come il tempio, verso est. Sotto di essa si potrebbe celare un tale edificio. La presenza del *vicus* di Marsens evidenzia inoltre il ruolo d'importanza regionale che dovette svolgere il santuario.

Mars Caturix, il dio della guerra elvetico, appare pure su un'iscrizione di altare (CIL XIII 5054), rinvenuta a Pomy VD, nei pressi di Ursins. Si tratta di un'offerta fatta da Decimus Valerius Camillus, membro della famiglia nobile dei Camilli. Questa famiglia possedeva il dominio sulle valli dell'Orbe e della Thielle e sul passo del Jougne. Essi giunsero ad Ursins e vollero onorare il loro dio Mars Caturix. Nel teatro furono istituiti dei giochi agonistici in onore del dio della guerra, così come accaddeva nell'anfiteatro di Avenches, nei pressi del quale è stato messo alla luce recentemente un tempio. *E.F.*

Michel Fuchs
Planche Superieur 35
1700 Fribourg